

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 73 (1981)
Heft: 5-6

Artikel: Rompre le cercle vicieux
Autor: Lennep, Emile van
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-386066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rompre le cercle vicieux

par Emile van Lennep, secrétaire général de l'OCDE *

Les nouvelles technologies – microprocesseurs, robotique, bureautique, biotechnique – ouvrent d'immenses possibilités nouvelles si elles sont acceptées par la société et utilisées de façon adéquate. Les ministres de la science des pays de L'OCDE, qui se sont récemment réunis à Paris, sont tous conscients des liens très directs qu'entretient leur domaine d'action avec le reste de l'économie et de la société. Cela ressort de leurs principales conclusions, à savoir la nécessité: de renforcer la recherche scientifique et la capacité d'innovation pour relever les défis économiques et sociaux d'ici à la fin du siècle; d'élaborer des politiques de la science et de la technologie à long terme pour préparer les sources d'un nouvel élan de la croissance; de faire en sorte que ces politiques fassent partie intégrante des autres préoccupations des gouvernements – la recherche et l'innovation technique doivent être au cœur des politiques économiques. On trouvera ci-après la déclaration adoptée par les ministres et une contribution du secrétaire général de l'OCDE à la discussion.

Les ressources de la science et de la technologie, le système de recherche et d'innovation, la créativité et l'esprit d'entreprise sont des questions essentielles non seulement pour la solution des difficultés actuelles de nos économies mais encore pour l'évolution d'ensemble du monde au cours des vingt à trente prochaines années.

Persistance de l'inflation et du chômage, tassement de la croissance de la productivité, renchérissement du prix de l'énergie – la situation que nous affrontons est en soi difficile. Simultanément, nous devons prêter attention aux aspirations sociales de nos populations, aux problèmes de l'environnement, aux besoins des pays en développement. Nos gouvernements sont d'accord sur l'objectif prioritaire immédiat de restaurer nos économies de manière à maîtriser l'inflation. Mais il y a là un risque de cercle vicieux: sans accroissement de l'activité, les investissements, dont dépend le système de recherche et d'innovation, pourrait faire défaut; sans recherche ni innovation, l'accroissement des activités risque d'être compromis.

Jamais sans doute les liens entre les facteurs scientifiques et techniques et la mise en œuvre des politiques économiques et sociales n'ont-ils été perçus avec plus d'urgence. Il est impératif pour les pays de l'OCDE – pour relever aussi bien les défis auxquels ils sont eux-mêmes confrontés que ceux qui sont lancés à l'échelle du monde – d'innover, c'est-à-dire de créer de nouveaux biens et services ainsi que des techniques de

* Cet article du secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques, dont fait partie également la Suisse, a été publié dans «L'Observateur de l'OCDE» No 110 du mois de mai 1981

production plus efficaces, donc de nouveaux emplois et de nouvelles richesses. Toutes les stratégies d'adaptation de nos économies passent par cet impératif.

Or, le climat n'est pas favorable à une augmentation des investissements, de l'innovation et de la productivité en raison non seulement des incertitudes générales qui pèsent sur le monde, mais aussi des risques inhérents au processus d'innovation lui-même et de l'accroissement des coûts de recherche-développement. La terre promise n'est peut-être pas loin, mais on se demande quel est le meilleur chemin pour l'atteindre. Pour définir les mesures à adopter et les directions à suivre, il est essentiel que les facteurs scientifiques et techniques soient mieux pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques économique et sociale, ce qui, dans le contexte actuel, signifie à mes yeux essentiellement trois choses.

Premièrement, il ne faut pas que les contraintes du court terme compromettent les sources de la croissance future; les politiques de demande restrictive ne doivent pas avoir pour conséquence de limiter ou de décourager l'apparition et le renouvellement de ce que Schumpeter appelait les «grappes d'innovation».

Deuxièmement, pour recréer un climat favorable à l'innovation, les gouvernements disposent d'un large éventail de mesures et de stimulants. Mais ils ont encore à trouver un équilibre entre le court et le long terme et déterminer les limites dans lesquelles ils peuvent intervenir sans compromettre ni fausser le jeu des forces du marché.

Troisièmement, pour agir sur ces deux plans – l'horizon du temps et l'horizon du risque – les responsables des politiques économique et sociale doivent être à l'écoute des besoins, des possibilités et des objectifs propres aux politiques de la science et de la technologie, et, réciproquement, celles-ci doivent être attentives aux contraintes, à la marge de manœuvre et aux finalités des politiques économique et sociale.

La réponse que l'on peut donner à ces questions a d'abord, bien entendu, des aspects nationaux, mais elle a aussi des dimensions et des implications internationales. La première de celles-ci est liée aux répercussions du changement technique sur l'économie, la société et l'environnement et, notamment, à l'importance de l'anticipation et de l'évaluation des avantages et des inconvénients de la diffusion des nouvelles technologies. Cela est essentiel pour que les ajustements qu'impose le changement technique aient lieu dans les meilleures conditions et c'est à nous qu'il incombe de chercher les solutions les plus efficaces.

Un autre aspect international a trait à la coopération multilatérale dans le domaine de la science et de la technologie. Les pays membres souhaitent aujourd'hui compléter leurs propres efforts de recherche-développement par des programmes menés en coopération. Pour plusieurs raisons: les activités de recherche-développement sont devenues beaucoup plus coûteuses, alors que dans de nombreux pays la part du budget qui leur est consacrée plafonne; nos pays ont à affronter des défis

communs tels que l'énergie, les ressources naturelles, l'environnement, les services publics et sociaux; enfin, il y a les domaines de recherche toujours plus nombreux dont le caractère «transnational» invite à réunir les efforts, les équipes et les équipements, dans des actions concertées. L'expérience et la souplesse de l'OCDE peuvent contribuer à l'identification de ces domaines et à la définition de formules qui permettraient d'y donner suite.

Il est aujourd'hui essentiel non seulement d'éclairer les problèmes que nous avons à affronter et les solutions organiques qu'il convient de leur donner, mais aussi d'affirmer toute la confiance que nos sociétés peuvent placer dans les ressources de la science et de la technologie et donc dans l'aptitude de nos pays à relever les défis auxquels ils sont confrontés: le capital intellectuel – c'est-à-dire les ressources scientifiques, la créativité, l'aptitude à innover, la vitalité du système de recherche et d'innovation, l'esprit d'entreprise et le dynamisme des entrepreneurs – constitue tout à la fois une carte maîtresse pour le présent et la meilleure assurance sur l'avenir.

L'évolution des effectifs de l'Union syndicale en 1980

Par Heinz Anderegg

A la fin de 1980, les fédérations de l'Union syndicale suisse comptaient 459 852 membres. Huit d'entre elles en dénombraient davantage et sept autres moins qu'un an auparavant. Dans l'ensemble, les effectifs se sont accrus de 874 membres ou de 0,2%. Le gain est dû avant tout à la nette amélioration du recrutement féminin. Dans l'espace d'un an, le chiffre des femmes organisées s'est accru de 1 873 ou 3,5%. Inversement, celui des hommes a diminué de 989 ou de 0,2%.

Tableau 1 Evolution des effectifs depuis 1970

A la fin de	Nombre des fédérations	Nombre des membres			En pour-cent des effectifs globaux	
		Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1970	15	436 669	399 900	36 769	92	8
1971	15	437 896	401 108	36 788	92	8
1972	15	441 405	404 685	36 720	92	8
1973	15	446 382	408 684	37 698	92	8
1974	16	455 235	416 032	39 203	91	9
1975	16	471 562	426 762	44 764	90	10
1976	16	474 725	418 140	56 585	88	12
1977	16	468 508	413 444	55 064	88	12
1978	16	463 073	409 538	53 535	88	12
1979	15	458 978	405 906	53 072	88	12
1980	15	459 852	404 917	54 935	88	12

Explication des signes qui figurent dans les tableaux:

– Rien à signaler.

* Le chiffre n'est pas connu.

· Le chiffre ne peut pas être mentionné pour des raisons évidentes.

1980 a donc marqué un arrêt du recul qui s'était amorcé en 1976. Néanmoins, pendant la décennie 1970–1980, le nombre des travailleuses et travailleurs organisés au sein de l'USS s'est accru de 23 183 ou de 5,3%. Ce résultat est d'autant plus remarquable que l'emploi a reculé de plus de 5% pendant la même période. La proportion des personnes occupées dans l'industrie et les arts et métiers est tombée de 46 à 40% de la population active; dans le secteur public, l'évolution des effectifs syndicaux s'est ressentie du blocage du personnel.

L'adhésion féminine

De 1970 à la fin de 1980, le nombre des femmes membres de l'USS s'est accru de 18 166, ce qui représente une progression de près de 50%. Leur part à l'effectif global est passée de 8 à 12%, tandis que celle des hommes est tombée de 92 à 88%. Il est intéressant de noter que la part (en %) des femmes s'est accrue avant tout pendant les années de forte récession (1973–1976). On peut en déduire qu'elles ont alors pris une conscience plus nette de leur situation, de leurs discriminations et de la nécessité de se défendre. Il faut aussi relever que, au cours de ces dix années, l'industrie a supprimé davantage d'emplois féminins (28,3%) que d'emplois masculins (20,7%). Les femmes représentant un bon tiers de la main-d'œuvre suisse, leur part à l'effectif global de l'USS demeure insuffisante en dépit de ce progrès de leur syndicalisation.

Tableau 2 *Evolution de l'indice global des membres (1970= 100)*

Année	Total	Hommes	Femmes
1970	100,0	100,0	100,0
1971	100,2	100,3	100,0
1972	101,0	101,2	99,9
1973	102,2	102,2	102,5
1974	104,3	104,0	106,6
1975	108,0	106,7	121,7
1976	108,7	104,6	153,8
1977	107,3	103,4	149,7
1978	106,0	102,4	145,5
1979	105,1	101,5	144,3
1980	105,3	101,2	149,4

A quelques exceptions près, les observations ci-dessus valent aussi pour les fédérations affiliées. Au cours de la dernière décennie, seules la Fédération suisse des cheminots, la Fédération des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation et la Fédération des travailleurs du textile, de la chimie et du papier n'ont pas pu accroître leurs effectifs. Pour ce qui est des cheminots, la situation des CFF l'explique. Le nombre des agents a en effet diminué de 41 530 en 1970 à 38 113 en 1979. Cependant, face à cette régression de plus de 8%, le recul des effectifs de la SEV a été de 1,9% seulement. Les emplois industriels sont tombés de 880 000 en 1970 à 678 000 en 1979 (– 30%). Cette chute ne pouvait être sans répercussion sur les effectifs des fédérations qui recrutent le personnel de l'industrie. Dans l'horlogerie – la branche la plus touchée

Tableau 3 Mouvement des membres des fédérations syndicales suisses en 1980

Fédérations	Effectif 1970	Situation au 31 déc. 1979	Effectif au 31 déc. 1980	Augmentation ou diminution par rapport à 1979		Hommes	Femmes	Part des femmes à l'effectif total en %	Nombre des sections
				total	pour-cent				
Travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie.	126 283	132 759	132 281	- 478	- 0,4	118 260	14 021	10,6	80
Syndicat du bâtiment et du bois	98 480	112 548	113 353	805	0,7	112 363	990	0,9	59
Cheminots	58 379	57 239	57 242	3	—	48 733	8 509	14,9	321
Personnel des services publics	39 310	42 051	42 027	- 24	—	34 433	7 594	18,1	202
Travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation	33 844	29 654	29 864	210	0,7	22 785	7 079	23,7	107
Union PTT	22 913	25 189	25 330	141	0,5	24 032	1 298	5,1	60
Syndicat du livre du papier ¹	18 654	17 759	17 505	- 254	- 1,4	14 870	2 635	15,1	30
Personnel du textile, de la chimie et du papier	13 984	13 350	13 904	554	4,1	10 705	3 199	23,0	68
Fonctionnaires postaux	5 554	6 377	6 440	63	1,0	6 088	352	5,4	14
Lithographes	5 908	6 178	6 144	- 34	- 0,5	4 177	1 967	32,0	29
Travailleurs du vêtement, du cuir et de l'équipement	5 594	5 895	5 840	- 55	- 1,0	1 937	3 903	66,8	51
Fonctionnaires des téléphones et télégraphes	3 582	4 414	4 372	- 42	- 1,0	1 495	2 877	65,8	20
Personnel des douanes	3 622	3 669	3 703	34	0,9	3 703	—	—	10
Syndicat des mass media ²	—	1 537	1 471	- 66	- 4,3	1 091	380	25,8	7
Tisserands de toile à bluter.	562	359	376	17	4,7	245	131	34,8	3
Total	436 669	458 978	459 852	874	0,2	404 917	54 935	11,9	1 061

¹ Issu de la fusion de la FST et de la FSORC, en 1979. Le nombre des membres de la FST a augmenté de 14 914 en 1970 à 15 108 en 1978.² Fondée en 1974.

Tableau 4 Evolution des effectifs des fédérations selon les cantons 1980

Cantons	FOBB	FVCE	SLP	SEV	FCTA	USL	FTMH	VPOD	SSFP	UPTT	FSTTB	ASFTT	SSM	FTCP	FSPD	Total
Argovie	7 890	672	1 094	2 760	2 343	790	10 395	1 622	285	804	—	—	—	1 235	—	29 890
Appenzell	—	—	—	438	80	—	517	92	—	80	205	—	—	—	—	1 412
Bâle-Campagne.	1 755	83	—	1 970	709	—	1 480	1 141	—	—	—	—	—	665	—	7 803
Bâle-Ville	4 260	102	1 860	1 659	3 573	655	4 040	4 210	425	1 705	—	248	16	5 644	855	29 252
Berne	19 044	524	3 200	10 686	6 062	1 413	27 776	6 083	1 131	5 380	—	708	85	1 183	133	83 408
Fribourg	2 337	57	251	1 181	955	—	1 337	423	75	406	—	79	—	167	—	7 268
Genève	8 407	45	1 478	1 920	1 826	310	6 628	2 737	446	1 538	—	252	300	974	494	27 355
Glaris	1 265	—	—	228	53	—	632	93	156	87	—	72	—	120	—	2 706
Grisons	1 547	—	170	2 042	445	—	983	597	204	905	—	193	—	227	408	7 721
Jura	1 650	188	134	588	291	—	4 429	312	33	166	—	—	—	—	133	7 924
Lucerne	1 163	58	700	2 415	747	318	1 911	592	387	1 169	—	201	—	168	—	9 829
Neuchâtel	4 400	—	448	1 344	1 880	199	9 506	2 267	291	860	—	130	—	98	—	21 423
Nidwald et Obwald	—	—	—	203	—	—	227	74	—	—	—	—	—	—	—	504
Schaffhouse	1 346	—	224	610	597	—	4 833	434	77	222	—	—	—	425	353	9 121
St-Gall	4 444	15	864	2 816	683	206	6 107	1 092	304	1 538	171	265	—	282	—	18 787
Schwyz	1 348	—	—	775	127	4	—	23	—	—	—	—	—	19	—	2 296
Soleure	4 957	588	392	2 893	530	—	8 251	618	148	992	—	152	—	781	—	20 302
Tessin	11 867	1 030	537	4 238	581	24	4 567	2 613	280	1 332	—	117	480	—	533	28 199
Thurgovie	1 566	240	228	1 266	338	—	3 524	380	130	275	—	—	—	228	139	8 314
Uri	1 288	—	—	730	22	—	822	45	—	—	—	—	—	—	—	2 907
Vaud	9 241	1 222	2 038	6 612	2 547	534	11 234	3 908	726	2 466	—	326	—	95	467	41 416
Valais	6 518	—	164	1 777	94	—	3 986	237	119	710	—	105	—	427	—	14 137
Zoug	669	—	—	361	50	—	987	74	—	76	—	—	—	41	—	2 258
Zurich	16 391	330	3 619	7 292	4 803	1 987	18 109	12 283	927	4 619	—	823	563	1 055	188	72 989
Membres isolés . . .	—	686	104	438	528	—	—	77	—	—	—	701	27	70	—	2 631
	113 353	5 840	17 505	57 242	29 864	6 440	132 281	42 027	6 144	25 330	376	4 372	1 471	13 904	3 703	459 852

par la crise économique et structurelle – le nombre des travailleurs a glissé de 72 552 en 1970 à 41 870 en 1979 (– 42%). 44,7% des emplois féminins ont été supprimés au regard de 40,3% des emplois masculins. Inversement, dix des quinze fédérations ont enregistré des gains au cours de cette décennie: Association des fonctionnaires des téléphones et télégraphes (+ 22%); lithographes (+ 16%); Syndicat du bois et du bâtiment (+ 15); Union PTT (+ 11%); VPOD (+ 7%); Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (+ 5%); Fédération des travailleurs du vêtement, du cuir et de l'équipement (+ 4%); Société suisse des fonctionnaires postaux (+ 4%).

Nous avons relevé que les femmes ont contribué très sensiblement à ce redressement. Même les fédérations dont l'effectif global ne s'est pas accru pendant ces dix ans ont enregistré une augmentation de la proportion des membres féminins.

Elle a progressé de 12% pour la FVCE, de 8% pour la VPOD, de 3,8% pour la FTCP, de 3,6% pour la SSFP et de 3,1% pour l'USL. Pour les autres fédérations, elle s'est améliorée de 0,2 à 2,4%.

Evolution selon les régions

De 1970 à 1980, cette évolution accuse de fortes différences d'une région à l'autre. Au Tessin, nos syndicats ont enregistré un accroissement des effectifs de plus de 37%. La population active du Tessin étant restée relativement stable, on peut en conclure à une très nette progression du degré d'organisation. Tandis que 4% seulement des Suisses sont de langue italienne, le Tessin fournit 6% des membres de l'USS.

Au premier abord, l'évolution apparaît plutôt insatisfaisante en Suisse romande. Bien que les quelques 8000 membres du nouveau canton du Jura aient été transférés aux effectifs romands, ceux-ci n'ont pu être maintenu que de justesse au cours des dernières années. Mais l'apparence est trompeuse. Si les Romands constituent 20% environ de la population suisse, ils fournissent 26% des effectifs de l'USS. Et il faut considérer que, de 1970 à 1979, 30 122 emplois industriels ont disparu (compte tenu de l'apport des 9980 emplois dans le canton du Jura). Le maintien de la stabilité des effectifs en dépit d'un recul de l'emploi de 19,7% est en fait un succès et traduit une nette amélioration du taux de syndicalisation au cours de ces dix ans.

En Suisse alémanique, le nombre des membres s'est accru de 16 100. Il est passé de 293 399 à 309 499 (+5,5%). Cette région, dont la population représente 75% de celle du pays, fournit 67% des effectifs, ce qui donne à conclure que le taux d'organisation y est moins élevé qu'au Tessin et qu'en Suisse romande. Les emplois industriels ont fortement reculé outre-Sarine aussi. De 1970 à 1979, leur nombre a fléchi de 697 965 à 529 883 (–24% au regard de –20% en Suisse romande). Il ressort de ces chiffres que si le taux de syndicalisation reste insuffisant, il s'est amélioré dans cette région aussi.

*Tableau 5 Répartition des effectifs syndicaux entre les diverses régions
(Indice 1970 = 100)*

Région	1970	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Suisse orientale ¹							
Absolu	43 591	46 272	45 903	45 346	45 525	47 150	48 061
Indice.	100	106,2	105,3	104,0	104,4	108,1	110,3
Zurich							
Absolu	69 275	72 828	72 788	72 327	71 627	73 648	72 989
Indice.	100	105,1	105,0	104,4	103,4	106,3	105,4
Suisse du Nord ²							
Absolu	81 657	91 277	89 920	89 850	87 997	87 429	87 247
Indice.	100	111,8	110,1	110,0	107,8	107,0	106,8
Suisse centrale ³							
Absolu	13 991	15 279	16 354	16 842	17 601	17 403	17 794
Indice.	100	109,2	116,9	120,4	125,8	124,4	127,1
Berne							
Absolu	84 885	93 252	93 098	91 263	85 102 ⁶	82 926	83 408
Indice.	100	109,9	109,7	107,5	⁸	97,4	98,0
Suisse romande ⁴							
Absolu	115 383	118 564	121 246	117 476	119 970 ⁷	119 154	119 523
Indice.	100	102,7	105,0	101,8	⁸	99,3	99,6
Tessin							
Absolu	20 535	25 558	28 750	28 889	28 391	28 317	28 199
Indice.	100	124,4	140,0	140,7	138,3	137,8	137,3
Ens. du pays ⁵							
Absolu	436 669	471 562	474 725	468 508	463 073	458 978	459 852
Indice.	100	108,0	108,7	107,3	106,0	105,1	105,3

¹ Glaris, Schaffhouse, App. Rh.-E., App. Rh.-I., St-Gall, Grisons, Thurgovie

² Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie

³ Lucerne, Uri, Schwyz, Nidwald, Zoug

⁴ Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura

⁵ Y compris les membres individuels

⁶ A partir de 1978, sans le Jura

⁷ A partir de 1978 avec le Jura

⁸ Indice 1978 = 100

Le degré d'organisation

Les données statistiques dont on dispose ne permettent de déceler exactement ni le degré d'organisation du personnel dans les divers secteurs et activités, ni le potentiel de recrutement.

De surcroît, les travailleurs organisés d'une entreprise étant souvent répartis entre plusieurs syndicats et groupements, il n'est pas toujours possible de déceler le taux global de syndicalisation par entreprise. Nous tentons néanmoins de faire autant de clarté que possible sur le degré d'organisation et sur le potentiel de recrutement en nous fondant sur les résultats des recensements de la population; nous comparons le

chiffre global des salariés avec celui des effectifs des principales organisations de travailleurs. Les résultats des recensements étant cependant publiés avec plusieurs années de retard, les données à la base de nos calculs ne sont pas toutes de la même année. Il y a encore d'autres facteurs d'imprécision. Parmi les personnes organisées figurent des catégories qui ne constituent pas pour nous un potentiel de recrutement. On songe aux cadres supérieurs, ou encore aux travailleurs agricoles ou autres groupes difficilement organisables. En 1974, nos calculs avaient décelé un taux de syndicalisation global de 31% (y compris les syndicats minoritaires et autres groupements de salariés). Depuis lors, 300 000 emplois ont été supprimés. En revanche, les organisations de travailleurs qui figurent dans notre statistique ont gagné plus de 50 000 membres. On a donc lieu d'admettre que le taux de syndicalisation s'est amélioré et s'établit actuellement entre 38 et 40%. Ce sont vraisemblablement les fédérations USS du secteur privé qui ont le plus fortement bénéficié du renforcement de la tendance à s'organiser, ce que démontre l'évolution satisfaisante de leurs effectifs en dépit des disparitions d'emplois. On constate aussi qu'en dépit du blocage du personnel, le nombre des membres de l'Union fédérative est passé de 153 602 en 1974 à 159 992 en 1980 (+ 4,2%). Il faut encore considérer que l'évolution rappelée ici a eu – et a encore – pour corollaire un transfert constant de main-d'œuvre du secteur secondaire au secteur tertiaire: le domaine des organisations d'employés. Il ressort cependant des tableaux ci-dessous qu'elles ont de la peine à accroître leurs effectifs, ce qui conforme bien que les fédérations de l'USS se sont mieux entendues à bénéficier de cette propension plus forte à s'organiser que l'on décèle.

Tableau 6 Union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques

	Nombre des membres				
	1976	1977	1978	1979	1980
* Fédération suisse des cheminots	58 739	57 979	57 387	57 239	57 242
* Fédération suisse du personnel des services publics	41 716	41 440	41 699	42 051	42 027
* Union PTT	25 003	25 029	25 045	25 189	25 330
* Société suisse des fonctionnaires postaux	6 282	6 253	6 193	6 178	6 144
* Association suisse des fonctionnaires des télégraphes et téléphones	4 506	4 438	4 397	4 414	4 372
* Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (groupe fabriques d'armes et de munitions)	1 766	1 771	1 767	1 817	1 879
* Fédérations suisse du personnel des douanes	3 560	3 616	3 666	3 661	3 703
Association du personnel de l'administration générale de la Confédération	13 909	14 071	14 088	14 186	14 414
Association suisse des fonctionnaires des douanes	1 266	1 309	1 310	1 338	1 323
Société suisse des buralistes postaux	3 562	3 568	3 560	3 567	3 558
Total	160 309	159 474	159 112	159 640	159 992
* Organisations affiliées à l'USS	141 572	140 526	140 154	140 549	140 697
Organisations non affiliées à l'USS	18 737	18 948	18 958	19 091	19 295

Tableau 7 Fédération des sociétés suisses d'employés (FSE)

	Nombre des membres				
	1976	1977	1978	1979	1980
Société suisse des employés de commerce .	77 860	77 570	74 920	72 910	71 300
Union des associations d'employés de l'industrie métallurgique et de l'électricité ainsi que d'industries apparentées.	26 315	26 731	26 752	27 324	27 532
Union Helvetia, Société suisse des employés d'hôtels et de restaurants	16 630	17 847	18 282	18 868	18 749
Association suisse des cadres techniques d'exploitation	14 740	14 537	14 267	14 123	14 073
Fédération suisse des cadres de la construction	5 279	5 132	4 973	5 082	5 144
Association suisse des laborantins	2 462	2 459	2 488	2 468	2 513
Union suisse des artistes musiciens.	1 500	1 536	1 548	1 622	1 634
Association suisse des voyageurs de commerce «Hermes»	647	576	369	332	300
Fédération suisse des inspecteurs et agents d'assurance	975	990	846	910	910
Association suisse des techniciens géomètres	1 098	1 106	1 100	1 106	1 106
Société suisse des employés de librairies . .	686	753	730	723	810
Association suisse des employés droguistes «Droga Helvetica»	501	521	533	533	639
Total	148 693	149 758	146 808	146 001	144 710

Tableau 8 Confédération des syndicats chrétiens de la Suisse (CSC)

	Nombre des membres				
	1976	1977	1978	1979	1980
Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux de la Suisse	30 526	29 198	28 388	27 687	27 033
Fédération chrétienne des ouvriers du bois et du bâtiment de la Suisse	34 400	32 409	32 861	33 209	35 416
Fédération chrétienne suisse du personnel de la chimie, du textile, de l'habillement et du papier	10 889	8 367	8 371	8 373	8 379
Fédération chrétienne du personnel des entreprises publiques de transport	6 735	6 719	6 775	6 812	6 877
Fédération suisse des syndicats chrétiens des PTT	7 915	8 040	8 160	8 379	8 424
Fédération chrétienne des ouvriers des transports, du commerce et de l'alimentation	3 900	3 850	3 800	3 780	3 760
Fédération chrétienne des employés	2 584	2 383	2 284	2 250	2 016
Syndicat suisse de l'imprimerie	3 202	3 253	3 401	3 529	3 835
Fédération chrétienne du personnel des services publics	4 256	4 502	4 612	4 708	4 846
Fédération chrétienne des salariés agricoles de la Suisse	740	766	788	786	791
Association chrétienne du personnel fédéral	670	690	704	704	695
Groupe syndical des travailleurs hongrois	723	736	752	761	772
Fédération tchécoslovaque des travailleurs chrétiens de la Suisse	430	409	410	402	390
Total	106 970	101 322	101 298	101 350	103 324

Tableau 9 Autres organisations de salariés

	Nombre des membres				
	1976	1977	1978	1979	1980
Association suisse des salariés évangéliques	15 146	15 098	15 007	14 876	14 734
Unions suisse des syndicats autonomes	21 721	22 291	22 453	22 701	22 319
Société suisse des instituteurs	24 223	25 530	26 140	25 808	25 801
Union centrale du personnel des Etats et des communes	29 100	29 600	29 850	29 500	32 115
Association suisse des employés de banque	27 773	27 523	27 157	26 842	26 734
Fédération suisse des fonctionnaires de police	13 726	14 091	14 407	14 589	14 802
Fédération romande des employés	24 418	24 400	24 400	24 400	24 400